

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries offre des services d'enseignement à plus de 29 460 élèves sur le territoire de Charlesbourg, Beauport, Haute-Saint-Charles, Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval Stoneham, Île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré. Elle administre un budget de plus de 320 millions de dollars. Si vous désirez vous épanouir au sein d'une équipe dévouée de plus de 5 934 employés dans l'un de nos 48 établissements et profiter d'un environnement de travail dynamique et stimulant qui prône l'engagement, la bienveillance, l'innovation, l'ouverture et la responsabilité, nous avons un poste pour vous.

DIRECTEUR (TRICE) D'ÉTABLISSEMENT POSTES DISPONIBLES POUR JUILLET 2019 Concours 16-DIR-ÉTA-2018-2019

Pour réaliser ce mandat, la Commission scolaire recherche une personne qui, par son expérience de travail et sa formation, est reconnue pour son leadership tant au plan pédagogique qu'administratif. Elle possède une excellente vision stratégique, un bon sens politique et un haut niveau d'éthique. Elle se distingue par sa capacité à trouver des solutions innovantes à des problèmes complexes et à s'impliquer activement dans divers comités et projets. Elle mobilise son équipe autour d'une offre de service centrée sur les besoins et capacités des élèves et privilégie les approches collaboratives. Le gestionnaire bénéficie d'une bonne crédibilité auprès de ses proches collaborateurs et partenaires, notamment en faisant preuve de courage managérial alors que les intérêts de son organisation sont en jeu.

NATURE DE L'EMPLOI

- Évaluer les besoins de l'école et en définir les objectifs compte tenu des dispositions légales ainsi que des orientations, des politiques, des règlements de la Commission scolaire et du conseil d'établissement;
- Élaborer, après consultation du personnel concerné, des propositions pour approbation ou adoption par le conseil d'établissement sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, l'enrichissement ou l'adaptation des objectifs et contenus indicatifs des programmes d'études, le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, les services complémentaires et particuliers;
- Accompagner le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs reconnus par la Loi sur l'instruction publique, participer aux séances et appliquer les décisions de ce dernier;
- Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école et les autres intervenants de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite éducative;
- Participer à l'élaboration des politiques et des règlements de la Commission scolaire et voir à l'application de ceux-ci;
- Assurer la promotion de l'école et le développement de son offre de service;
- Assumer un leadership pédagogique en coordonnant dans une démarche collaborative l'élaboration, le monitoring et le suivi du projet éducatif et des plans d'actions qui en découlent;
- Est responsable de voir à l'établissement, la mise en œuvre et l'évaluation des plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Définir les tâches, diriger, animer le personnel de l'école, en assurer la supervision et l'évaluation;
- Préciser les besoins et organiser des activités de d'accompagnement et de formation continue;
- Faire part à la Commission scolaire des besoins d'aménagement, de réfection des immeubles et des locaux et assurer le suivi des travaux;
- Procéder aux achats d'appareils, d'équipements, de biens meubles et immeubles et assurer la tenue de l'inventaire des biens et équipements;
- Préparer, administrer le budget de l'école avec efficacité et en assurer le suivi;
- Participer au besoin au recrutement du personnel de l'école;
- Avoir une vision de l'intégration et de l'utilisation des technologies à des fins d'apprentissage des élèves.

PROFIL RECHERCHÉ

- Leadership d'influence et d'expertise;
- Vision stratégique;
- Habiletés politiques;
- Gestion de l'amélioration continue et de l'innovation pédagogique;
- Gestion des résultats;
- Promotion de la vision et des orientations;
- Gestion d'équipe (coaching, collaboration);
- Excellente habileté de communication verbale et écrite;
- Habiletés relationnelles;
- Courage managérial;
- Sens éthique;
- Gestion axée sur la clientèle;
- Capacité à développer des partenariats;
- Capacité à résoudre des problèmes complexes.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Être titulaire d'un baccalauréat en science de l'éducation ou d'un grade universitaire de premier cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaire de premier cycle d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant dans la commission scolaire;
- Détenir une autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre de l'Éducation (Brevet d'enseignement);
- **Posséder un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente en gestion.** Toutefois, une expérience moindre pourrait être considérée en fonction de l'ensemble du profil et des expériences présentées au dossier;
- **Avoir complété un minimum de six crédits d'un programme d'études universitaires de 2^e cycle** incluant les programmes de maîtrise en administration publique avant la première affectation à un emploi de cadre d'école et le solde (minimum de 30 crédits), au cours des cinq années qui suivent cette affectation.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Selon les conditions de travail des gestionnaires du réseau de l'éducation (classe 7 à 9 : 78 660\$ à 118 709\$) en date du 1^{er} avril 2019.

Transmettre votre lettre de motivation d'un maximum de deux pages ainsi que votre curriculum vitae **avant le 4 mars 2019 à 12h** à l'attention de Monsieur Erick Gaboury, directeur des ressources humaines, à l'adresse électronique suivante :

recrutement.cadre@csdps.qc.ca.

Mentionnez le concours 16-DIR-ÉTA-2018-2019.

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour fins d'entrevue.

COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
Service des ressources humaines